

POURQUOI UN PORTAIL D'ACCÈS AUX DONNÉES PERSONNELLES DANS LE CADRE DU RGPD ?

Le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) renforce considérablement les droits des personnes à disposer de leurs données. Ainsi, toute personne résidant dans l'Union Européenne et dont une organisation détient ses données personnelles peut invoquer les différents articles pour avoir accès à celles-ci, demander leur effacement ou le droit à l'oubli, ou encore les récupérer.

Une entreprise qui manquerait à ses obligations pourrait se voir infliger une peine pouvant aller jusqu'à 4 % de son chiffre d'affaires annuel mondial.

1 DE LA PRISE DE CONSCIENCE À L'ACTION

Beaucoup d'études ont mis en évidence les challenges opérationnels liés au respect du RGPD. Ceux liés aux droits d'accès des personnes apparaissent en tête de liste. Ces demandes pourraient être nombreuses, à l'image des 386 038 demandes reçues par Google en l'espace de 18 mois, faisant suite à une décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) pour la mise en place d'un formulaire de "droit à l'oubli" numérique.

2 COMMENT GÉRER LE CONSENTEMENT ET LA PORTABILITÉ DES DONNÉES ?

Afin de favoriser l'accès des personnes à leurs informations, Talend et SQLI ont uni leurs compétences.

Talend vous permet de gérer le consentement explicite, de le propager dans vos applications orientées client et de mettre en œuvre des services de données permettant le droit à l'oubli, le droit d'accès et le droit de rectification, ainsi que l'exercice du droit à la portabilité des données.

SQLI est le spécialiste de la transformation digitale des entreprises. S'appuyant sur la technologie de Talend, SQLI a développé un prototype de portail mettant en œuvre ses compétences depuis la conception UX / Design jusqu'à l'intégration de solutions.

Grâce à cette alliance unique, Talend et SQLI vous proposent une solution pour :



3 REGAGNER LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS

L'enjeu du RGPD, c'est d'établir une relation de confiance autour des données personnelles. Une façon d'y arriver est de permettre aux utilisateurs de reprendre la main sur leurs données. Certaines entreprises en ont saisi les enjeux, au point de faire de leur portail d'accès aux données personnelles un axe clé de leur communication, comme l'a fait récemment Facebook à Bruxelles, ou à l'instar du Grand Lyon, de la MAIF ou d'Orange.

